



La Roquette le 18 Décembre 2015

Objet : Aéroport Cannes Mandelieu

Monsieur Philippe CASTANET
Sous Préfet des Alpes Maritimes
3 Avenue du Général de Gaulle
06130 GRASSE

Monsieur,

En ouvrant la réunion de la Cocoenvi du Lundi 14 Décembre 2015, vous avez parlé de l'équation difficile à résoudre à laquelle nous étions confrontés.

Cette ouverture nous paraît de la plus haute actualité.

Notre Association se bat depuis plus de 20 ans pour concilier le fonctionnement de l'aéroport de Cannes Mandelieu avec le respect des riverains qui en subissent les nuisances. Malgré des dizaines et des dizaines de réunions sur ce sujet nous ne pouvons constater que de minces progrès.

Après l'accalmie du trafic de la période 2008/2010 en raison de la crise, nous sommes certains que la fréquentation de l'aéroport par les jets et autres avions d'affaires va augmenter régulièrement dans les années à venir. L'ADNA n'a jamais été opposée au développement de l'aéroport qui est un atout majeur pour l'économie de la région.

Cependant nous sommes certains, au vu du rythme des progrès constatés et du peu de dynamisme manifesté par les différents opérateurs pour que les choses changent, que sans l'intervention de votre haute autorité donnant des directives fermes, nous continuerons à faire des réunions encore pendant longtemps sans améliorations significatives.

Pour résoudre les problèmes d'aujourd'hui il y a urgence à mettre en place la nouvelle trajectoire nord-ouest, et faire respecter le trombone pour éviter de tant impacter le Plan Sarrain à Mouans Sartoux, et le village de La Roquette, qui ne sont pas en zone PEB, ainsi que le passage sur le chapiteau bleu pour enfin traiter le point critique des « Roques » en approche finale.

Le dernier épisode du passage aux 35 Tonnes ne nous rassure pas. En effet nous avons demandé, en contre partie, que les avions les plus bruyants soient radiés d'ACM. Les turbopropulseurs et bimoteurs continuent à venir et sont, avec les hélicoptères la principale source des nuisances sonores. Seuls 3 types de turboréacteurs, qui représentent moins de 2% du trafic, ont été interdits d'accès.

Site web de l'ADNA – <http://www.adna06.fr>

Nous pensons que pour assurer un développement maîtrisé de l'aviation d'affaires à Cannes Mandelieu, il faut se poser la question de son avenir à moyen et long terme. Nous avons essayé, à plusieurs reprises, de soulever cette question, mais hélas sans succès. La politique de l'autruche a jusqu'à présent toujours été de mise.

Par ailleurs les lois ALUR et SRU imposent aux communes de construire des logements sociaux et la situation de toutes les communes de la vallée de la Siagne est très loin des objectifs demandés.

Les Maires, compte tenu des faibles réserves foncières pour construire ce type de logements, n'ont pas d'autre choix que de les prévoir dans des zones exposées aux nuisances de l'aéroport. Les futurs résidents seront pénalisés et l'aéroport aura beau jeu de dire : « l'aéroport était là avant vous, il ne fallait pas vous installer à cet endroit ». Combien de fois avons-nous entendu cette réflexion des usagers et des responsables de l'ACM.

La population de la vallée de la Siagne va obligatoirement augmenter dans les 15 à 20 années à venir, (sans doute entre 15 à 20.000 habitants supplémentaires avec un taux de 0,80 % par an) et les nuisances sonores et environnementales impacteront de plus en plus de riverains.

Nous pensons que c'est maintenant qu'il faut lancer ce chantier pour résoudre cette difficile équation en se posant la vraie question de l'avenir, à terme, de l'aéroport et de ses accès.

La multiplicité des activités de l'aéroport (Ecole de pilotage, plusieurs aéro club, ateliers...) complique et perturbe son fonctionnement. A un moment donné il faudra faire des choix car la situation actuelle ne permettra jamais de régler le problème des nuisances d'une façon satisfaisante.

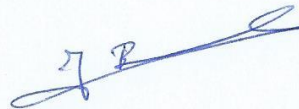
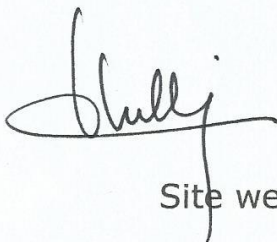
Nous avons bien conscience que cette question est davantage du domaine politique que du technique mais il faudra bien qu'elle soit posée un jour et nous pensons que le plus tôt possible sera le mieux car elle a été trop longtemps repoussée.

Nous nous tenons à votre disposition pour participer, dans un esprit constructif, à toutes réunions que vous voudrez bien organiser sur ce sujet qui nous paraît prioritaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de notre haute considération.

Michel Hullin
Vice Président

Jean Claude Boschel
Président



Site web de l'ADNA – <http://www.adna06.fr>